

Notre VILLAGE

Kritter Dorfblattel

A LA UNE

La commune obtient
sa "1ère fleur"



Journée
Citoyenne
NEUBOIS

Samedi 16 octobre de 08 h 30 à 12 h 30
avec déjeuner en commun



EDITO



Si l'été météorologique en Alsace n'a pas comblé toutes nos espérances, nous avons tout de même eu droit à un magnifique rayon de soleil grâce à l'obtention de la 1ère Fleur au concours des Villes et Villages Fleuris.

Le jury a été particulièrement séduit par l'entrée côté Est, la mise en valeur des fontaines publiques, le parvis de l'église et le fleurissement des écoles.

Cette récompense est le fruit d'un investissement important, tant financier pour cette première année qu'humain. En effet, c'est Fabien DIGEL mon 1er adjoint soutenu par l'ensemble du Conseil Municipal qui a élaboré le plan de fleurissement et son aménagement. Il a été soutenu par Christian pour l'installation des jardinières et de l'arrosage automatique et par de nombreux bénévoles qui ont conçu et posé les structures et assuré les plantations et leur arrosage.

Bravo et merci à toutes et à tous. L'équipe municipale a aussi profité de la période estivale pour rénover l'auvent et la mansarde à l'arrière de l'école du haut. Un grand merci à Jean-Marc COLLIN qui a fourni gracieusement les tuiles et a prêté mains fortes à Claude VONDERSCHER de la société MCT et à Michel KAETZEL qui a suivi les travaux de l'entreprise LEDIG.

Suite à l'absence prolongée de l'agent de maîtrise communal et compte-tenu de la nécessité d'entretenir les espaces publics, j'ai fait appel à Florian NIERENBERGER jeune auto-entrepreneur de Neubois. Il a su très rapidement prendre la mesure des travaux à réaliser et je tiens à le féliciter pour son engagement, son sérieux et sa disponibilité.

Plusieurs opérations vont se concrétiser cet automne : la rénovation de l'éclairage public qui a pris un peu de retard en raison de la situation sanitaire, le garde-corps du cimetière, le remplacement des volets et portes à la mairie et à la salle St-Materne.

Je ne peux oublier d'évoquer les ravages causés par les sangliers. Vous êtes nombreux à faire remonter vos photos et vos observations. Je suis consciente des dégâts les constatant par moi-même au gré de mes sorties. J'interviens régulièrement auprès de l'Association de Chasse locataire à Neubois pour lui faire part de votre mécontentement et lui demander de tout mettre en œuvre pour diminuer le cheptel de sangliers. Les chasseurs sont conscients de la gravité de la situation, tout en relevant que la pratique de la chasse est très réglementée notamment à proximité des habitations.

Les dates des battues figurent dans ce bulletin, merci d'en tenir compte lors de vos sorties dans la nature.

Profitez de l'automne, de ses belles couleurs, des quelques semaines qui restent avant le changement d'heure pour faire le plein d'énergie avant la période hivernale.

Cordialement,

Marie Odile UHLERICH,
Maire de Neubois



COMMUNE DE NEUBOIS

9 rue de l'Eglise
0388856155
mairie.neubois@wanadoo.fr
ouverture au public :
Lundi et Jeudi
de 8h30 à 11h30
Mardi de 13h30 à 16h30
vendredi de 13h30 à 17h30

JOURNAL D'INFORMATION
NEUBOIS NOTRE VILLAGE
KRITTER DORFBLATTEL

conception et mise en forme
Fabien DIGEL

LA COMMUNE OBTIENT SA "PREMIERE FLEUR"

Après avoir procédé à l'inscription de la Commune au concours des Villes et Villages fleuris auprès des services de l'ADT (Alsace Destination Tourisme), un dossier de présentation et de motivation de la démarche a été élaboré. Dans un deuxième temps, la Commune a reçu le jury départemental le 19 juillet en présence de Marie Odile UHLERICH Maire de Neubois, Fabien DIGEL, 1er adjoint en charge du fleurissement et l'agent communal Christian WIESER. Le jury constitué de 6 membres a sillonné pendant une heure l'ensemble des secteurs fleuris de Neubois : mairie, parvis de l'église, école, maison des associations, fontaines et entrée route de Sélestat. Et c'est le 30 juillet dernier que le verdict est tombé : nous avons eu la joie d'apprendre que notre Commune s'était vue décernée le Label « 1ère Fleur » dans le cadre du Palmarès 2021 du concours régional des « Villes et villages fleuris ».



Passage du jury du concours Villes et Villages fleuris

Le concours des villes et villages fleuris est un concours créé en 1959 en France pour promouvoir le fleurissement et les espaces verts urbains. Originellement piloté par les services de l'État, sa coordination nationale en est assurée depuis 1972 par le Comité National pour le Fleurissement de la France, rebaptisé Conseil National des Villes et Villages Fleuris en 2001. Il est ouvert à toutes les communes de France. Il a aussi évolué depuis sa création.

Il englobe de plus en plus de critères (une soixantaine) et a pour objectif de valoriser les communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des touristes.

Il récompense les actions menées par les collectivités locales et les habitants en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie.



Le label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

Les critères évaluent :

- La démarche globale de valorisation communale par le végétal et de fleurissement,
- Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés,
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement,
- Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité,
- Les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobiliers, voirie, façades, enseignes, propreté...),
- La cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.

ANNIVERSAIRE

85ème anniversaire de Mme Marie-Paule MARTIN



Le 22 juillet dernier, Mme Marie-Paule MARTIN a fêté son 85ème anniversaire entourée de ses enfants et leurs conjoints et de ses petits-enfants. Sourire aux lèvres, elle a reçu avec grand plaisir Mme le Maire et Mme Estelle MARCOT qui lui ont offert un bel arrangement floral lui souhaitant encore de belles années à passer chez elle avec toute l'affection des siens.

90ème anniversaire de M. Jacques OSTERMANN

Le 17 août 2021, M. Jacques OSTERMANN maire de Neubois de 1989 à 2008 a fêté son 90ème anniversaire.

Mme le Maire, Estelle MARCOT et Jean-Marc COLLIN l'ont honoré en lui remettant un cadeau au nom de la Commune. Ils lui ont souhaité de pouvoir passer encore de belles années auprès de Marie-Louise son épouse très attentionnée à son égard.



Noces d'Or de Prosper et Yvette MARCOT

Yvette, ancien agent communal et Prosper ont eu le plaisir de fêter leurs noces d'or le 14 août dernier. Après une belle fête de famille avec leurs trois enfants et leurs cinq petits-enfants, ils ont reçu Mme le Maire et l'Adjointe Estelle, leur belle-fille. Un panier garni leur a été offert.



Agenda des travaux à venir

Rénovation de l'éclairage public et passage en ampoules LED, plus lumineuses et moins énergivores

Mise en place de nouveaux volets et portes d'entrées à la salle Saint Materne

Sécurisation et rénovation de l'enceinte du cimetière

Rentrée 2021

A l'occasion de la rentrée 2021, Mlle Emeline DESCHAMPS a été embauchée comme agent d'école maternelle dans le cadre d'un contrat emploi compétences.

Elle seconde Mme Estelle ARON dans la classe de « grande section de maternelle/CP et assure l'accompagnement du bus en début de matinée et en début d'après-midi.

Nous lui souhaitons de pouvoir profiter de cette année pour compléter son cursus de formation.

Date des battues de la chasse

Veuillez trouver ci-dessous les dates de battues pour la saison 2021/2022 sur les lots 1 et 2 de la domaniale de La Vancelle et sur la Communale de Neubois.

Tous les vendredis et samedis à partir du 15 octobre 2021 jusqu'au 31 janvier 2022



Nouveaux horaires déchèteries

À compter du mercredi 1er septembre 2021, les déchèteries changent d'horaires d'ouverture. Elles seront désormais ouvertes toute l'année du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Cette simplification des horaires permettra une plus grande amplitude d'ouverture le matin, période qui affiche souvent des pics de fréquentation, et permettra d'ouvrir 21 jours supplémentaires dans l'année. Ces horaires ont été définis après analyse des données de fréquentation.

Petit rappel

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

NOUVEAU A LA MAISON DES ASSOCIATIONS par Marielle TREMELLAT

Trois nouvelles thérapeutes s'installent à la Maison des Associations

L'association Mycélium Bien Etre et Santé a vu le jour en 2020 et s'installera dès que possible à son siège à Dieffenbach au Val. Elle regroupe 7 thérapeutes ou enseignants. En attendant que le bâtiment soit opérationnel à Dieffenbach au Val, 3 de ces thérapeutes se sont installées dans la Maison des Associations à Neubois.

N'hésitez pas à profiter de leurs compétences.

- Milène GRESSER, réflexologue,

- Ludmila BESNARD, hypnothérapeute,
<https://hypnose-canopee.com>

- Marielle TREMELLAT, praticienne en Médecine Traditionnelle Chinoise,
www.lavoieduloup.eu



Mycélium a pour objet d'accompagner et sensibiliser les personnes dans leur processus d'épanouissement et d'émancipation, de santé, et d'autonomie en lien avec le vivant. S'attacher à rendre accessible ces services à tous (personnes n'ayant pas connaissance de ces pratiques, personnes en difficultés sociales, physiques et financières ou autres personnes n'étant pas à ce jour à même de bénéficier de ces services).

SOUVENIRS SOUVENIRS

Découvrez dans cette rubrique des anciennes photos du village mettant en avant ses habitants ou ses ruelles ou son histoire... (n'hésitez pas à nous en adresser pour les prochains numéros).



Saurez-vous les reconnaître ?



Concerts, cinémas, théâtres, musées...



© Ca' d'Albanen Sultir

31

Venez à deux La Collectivité européenne d'Alsace vous invite !

PARTICIPEZ JUSQU'AU
15 OCTOBRE 2021

sur
www.alsace.eu/loterie-culturelle
ou en flashant le QRcode



La crise sanitaire a malmené les liens entre générations. Profitez de cette occasion pour passer un bon moment ensemble : formez un binôme composé d'une personne de moins de 18 ans et d'une personne de plus de 18 ans et participez au tirage au sort. Vous recevrez peut-être l'un des 25 000 lots de deux billets pour une sortie culturelle près de chez vous.

L'ECOLE COMMUNIQUE par Frédérique WANNER



La rentrée de septembre s'est déroulée à merveille pour les élèves du RPI Neubois-Dieffenbach. Enfants et enseignantes étaient ravis de se retrouver. Nous avons le plaisir d'accueillir dans nos murs pour une année scolaire une nouvelle ATSEM à temps plein, Madame Emeline Deschamps, qui seconde Madame Aron avec sa classe de « Grande Section / CP ».

Notre RPI compte cette année 81 élèves, pour 4 classes :

la classe de Madame Dollé « petite et moyenne section » est localisée à Dieffenbach ;

les trois autres classes sont localisées à Neubois :

Madame Aron « Grande Section / CP » ;

Madame Seitz (lundi, mardi, jeudi) et Madame Huffner (vendredi) « CE1 / CE2 » ;

Madame Wanner, directrice de l'école, (mardi, jeudi, vendredi) et Madame Huffner (lundi) « CM1 / CM2 ».

Les horaires des écoles ont changé, avec un allongement de la pause méridienne :

8h25 – 11h45 et 13h45 – 16h25.

Les horaires du bus ont également changé :

Départ Saint Materne : 8h05 et 13h25

Vous pouvez joindre l'école au 03 88 85 63 36 ou par mail : ce.0670789u@ac-strasbourg.fr



Nouvelle société à Neubois

COUVRETOIT

Couverture - Zinguerie
Pose Velux
Nettoyage gouttières
06 58 77 32 44

Amicale des Sapeurs Pompiers

Suite à l'organisation de la soirée tartes flambées du 11 septembre 2021, l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Neubois remercie toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à la réussite de cette fête. Nous remercions particulièrement les riverains de la rue des Prés ainsi que la commune pour leur soutien technique et logistique. Nous vous donnons rendez-vous pour la traditionnelle distribution des calendriers mi novembre, qui se déroulera comme l'année précédente.

Serge WIRTH, Président



RESULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2021



Prix d'Excellence

FRIEDRICH BRUNO
GEIGER PHILIPPE
LAZARUS GERMAINE
MEYER RICHARD
MOSSER JEAN MARIE
SCHUH RAYMOND
SEITZ CHRISTIAN
SEITZ GERARD
WIRTH JEAN MARIE
DIGEL FABIEN



Un jury composé d'élus de Thanvillé a évalué en août dernier le fleurissement de nos maisons et jardins.
Il a attribué une note à chaque maison fleurie.
Merci aux participants !
Voici le verdict des notes établies par le jury :



Prix d'Honneur

BARTZEN REMY
BESCHDOLFF JEAN MICHEL
BOCKSTALLER GERARD
BORTMANN GABRIELLE
COLLIN JEAN MARC
DERUYVER GUY
DOHM ARNAUD
EULMI DIDIER
KOESSEL CHRISTIAN
KOHL / KAYSER
LEBERT CEDRIC
MARTIN MICHEL
MOSSER ETIENNE
NEUBRAND ERIC
MESCHBERGER CHRISTIANE
NIERENBERGER FREDERIC
SCHWEITZER JEROME



Prix d'Encouragement

ANSELM HUGUETTE
ANSTETT MARIE ANTOINETTE
BARADEL DENIS
BENOIT HUBERT
BERTRAND CHRISTIANE
BLAS JEAN LUC
BLUNTZER MARIE ODILE
DOLLE DOMINIQUE
EGGENSPIELER LOUIS
FRIESS ANDRE
HAMM EMMANUEL
KAPPS RENEE
KLEIN GERARD
LEOBOLD MADELEINE
MARTIN MARIE PAULE
MATHIEU ROGER
MOSSER FRANCOIS
MOSSER GEOFFROY
MUNSCH YVES
RIETHMULLER MONIQUE
SCHWEITZER GILBERT
SIMON CLAUDE
THIRION ROMUALD
ULRICH DANIEL
VANDURNE DANIEL
WINE MARIE PAULE
WIRTH MARTHE
WIRTH SERGE
ZEHNER NICOLE
ZIEGLER DORGLER
ZIESSSEL RENE

